

FULCRUM TECHNOLOGIES INC.

Circulaire du conseil d'administration

recommandant

L'ACCEPTATION

de l'offre de

PC DOCS GROUP INTERNATIONAL INC.

visant l'achat de toutes les actions ordinaires de

FULCRUM TECHNOLOGIES INC.

**Le conseil d'administration recommande à l'unanimité que les
détenteurs
d'actions ordinaires acceptent l'offre.**

Le 26 janvier 1998

Avis aux actionnaires des États-Unis

Fulcrum Technologies Inc. est un émetteur canadien qui est autorisé, aux termes d'un régime d'information multinational accepté par les États-Unis, à préparer la présente circulaire du conseil d'administration conformément aux obligations d'information canadiennes. Les actionnaires américains de Fulcrum Technologies Inc. devraient savoir que ces obligations ne sont pas les mêmes qu'aux États-Unis.

L'exercice par les investisseurs de recours civils aux termes des lois fédérales des États-Unis sur les valeurs mobilières peut être rendu plus difficile par le fait que Fulcrum Technologies Inc. est constituée en vertu des lois du Canada, que certains ou la totalité de ses dirigeants sont résidents du Canada et que la totalité ou une partie importante de l'actif de Fulcrum Technologies Inc. peut être située à l'extérieur des États-Unis.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Sommaire	3
Circulaire du conseil d'administration	4
Contexte de l'offre	4
Recommandation du conseil d'administration de Fulcrum	7
Opinion de Capital Midland Walwyn inc.	7
Réponse de Fulcrum	7
Actions ordinaires appartenant à des administrateurs, membres de la haute direction et actionnaires de Fulcrum	8
Acceptation de l'offre par les administrateurs, membres de la haute direction et actionnaires de Fulcrum	9
Propriété de titres du pollicitant	9
Ententes entre le pollicitant et des administrateurs et membres de la haute direction de Fulcrum	9
Ententes et conventions entre Fulcrum et ses administrateurs, membres de la haute direction et employés	9
Administrateurs et membres de la haute direction de Fulcrum intéressés dans des contrats importants du pollicitant	10
Opérations sur les titres de Fulcrum	10
Changements importants	12
Autres informations et questions	12
Droits de résolution et sanctions civiles	12
Approbation du conseil d'administration	12
Consentement de Capital Midland Walwyn inc.	13
Attestation du conseil d'administration	14

SOMMAIRE

Le texte qui suit n'est qu'un résumé et est présenté sous réserve des renseignements plus détaillés qui figurent ailleurs dans la présente circulaire du conseil d'administration.

L'offre

PC DOCS Group International Inc. (« PC DOCS » ou le « pollicitant ») a fait une offre aux termes d'une note d'information relative à une offre publique d'achat datée du 26 janvier 1998 (l'« offre ») visant l'achat de toutes les actions ordinaires en circulation (les « actions ordinaires ») de Fulcrum Technologies Inc. (« Fulcrum » ou la « société ») à raison d'une action ordinaire du pollicitant (« action du pollicitant ») pour chaque tranche de 4,4 actions ordinaires déposées aux termes de l'offre, tel qu'il est indiqué dans l'offre d'achat et la note d'information relative à une offre publique d'achat du pollicitant qui y est jointe, datées du 26 janvier 1998. Le pollicitant n'émettra pas de fractions d'action du pollicitant à l'égard d'actions ordinaires déposées aux termes de l'offre. Aux termes de l'offre, chaque détenteur d'actions ordinaires qui a droit à une fraction d'action du pollicitant recevra le 17 février 1998 un paiement au comptant fondé sur un cours de 7,75 \$ par action du pollicitant, à moins que l'offre ne soit prolongée, auquel cas ce paiement sera fait à la date et à l'heure les plus tardives auxquelles l'offre ainsi prolongée expire ou est retirée. Aux fins de déterminer les fractions d'action et le montant de ce paiement, les actions ordinaires détenues en propriété véritable par le détenteur seront additionnées.

Recommandation du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Fulcrum a reçu la recommandation du comité spécial du conseil d'administration (le « comité spécial ») et une opinion de son conseiller financier, Capital Midland Walwyn inc., quant au caractère équitable de l'offre.

Le conseil d'administration recommande à l'unanimité que les détenteurs d'actions ordinaires ACCEPTENT l'offre.

Motifs de la recommandation

Pour décider de recommander aux actionnaires d'accepter l'offre, le conseil d'administration a tenu compte des facteurs suivants :

- i) les recommandations du comité spécial et les motifs de ces recommandations présentés dans le rapport du comité spécial relativement à l'offre;
- ii) l'opinion de Capital Midland Walwyn inc. destinée aux détenteurs d'actions ordinaires, sauf Datamat Ingegneria dei Sistemi S.p.A. (« Datamat ») (les « actionnaires minoritaires »), selon laquelle l'offre est équitable du point de vue financier;
- iii) la situation commerciale et financière de Fulcrum, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir;
- iv) la situation commerciale et financière de PC DOCS et ses résultats d'exploitation.

Acceptation de l'offre par les administrateurs, membres de la haute direction et actionnaires

Le conseil d'administration a été informé qu'à la date des présentes, tous les administrateurs et membres de la haute direction de la société qui détiennent des actions ordinaires ont l'intention d'accepter l'offre. Datamat, principal actionnaire de la société, a conclu avec le pollicitant une convention de dépôt datée du 22 décembre 1997 (la « convention de dépôt ») aux termes de laquelle elle a convenu d'accepter l'offre. Collectivement, les administrateurs et membres de la haute direction qui ont indiqué qu'ils ont l'intention d'accepter l'offre et Datamat détiennent des actions ordinaires de Fulcrum représentant plus de 61 % des actions ordinaires de Fulcrum en circulation. Se reporter à la rubrique « Acceptation de l'offre par les administrateurs, membres de la haute direction et actionnaires de Fulcrum ».

Opinion de Capital Midland Walwyn inc.

Capital Midland Walwyn inc., le conseiller financier de la société, a remis au conseil d'administration une opinion selon laquelle l'offre est équitable du point de vue financier envers les actionnaires minoritaires.

FULCRUM TECHNOLOGIES INC.

CIRCULAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présente circulaire du conseil d'administration est publiée par le conseil d'administration (le « conseil d'administration ») de Fulcrum Technologies Inc. (« Fulcrum » ou la « société ») dans le cadre de l'offre (l'« offre ») de PC DOCS Group International Inc. (« PC DOCS » ou le « pollicitant ») visant l'achat de toutes les actions ordinaires en circulation de Fulcrum (les « actions ordinaires ») à raison d'une action ordinaire du pollicitant (« action du pollicitant ») pour chaque tranche de 4,4 actions ordinaires déposées aux termes de l'offre, tel qu'il est indiqué dans l'offre d'achat et la note d'information du pollicitant qui y est jointe datées du 26 janvier 1998 (la « note d'information »). Le pollicitant n'émettra pas de fractions d'action du pollicitant à l'égard d'actions ordinaires déposées aux termes de l'offre. Aux termes de l'offre, chaque détenteur d'actions ordinaires qui a droit à une fraction d'action du pollicitant recevra le 17 février 1998 un paiement au comptant fondé sur un cours de 7,75 \$ par action du pollicitant, à moins que l'offre ne soit prolongée, auquel cas ce paiement sera fait à la date et à l'heure les plus tardives auxquelles l'offre ainsi prolongée expire ou est retirée. Aux fins de déterminer les fractions d'action et le montant de ces paiements, les actions ordinaires détenues en propriété véritable par le détenteur seront additionnées.

L'offre est conditionnelle à ce qu'au moins 90 % des actions ordinaires en circulation de la société (sur une base diluée) soient déposées. L'offre est de plus assujettie à beaucoup d'autres conditions. Les détenteurs d'actions ordinaires sont priés d'examiner attentivement l'information contenue dans la note d'information.

Dans la présente circulaire du conseil d'administration, tous les montants en dollars sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

CONTEXTE DE L'OFFRE

Le 12 septembre 1997, le conseil d'administration de la société a tenu une réunion à laquelle l'exploitation de la société a été passée en revue, notamment les résultats d'exploitation attendus pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1997 et les liquidités de la société. Le conseil d'administration a enjoint à la direction d'examiner la possibilité d'établir une alliance stratégique avec une autre entreprise et de proposer des programmes de restructuration des coûts.

Le 8 octobre 1997, le conseil d'administration s'est réuni pour examiner les résultats d'exploitation attendus pour le trimestre terminé le 30 septembre 1997 et la situation de trésorerie de la société à ce moment-là. Le conseil d'administration a de plus examiné une proposition visant à retenir les services d'un courtier en valeurs pour aider la société dans ses pourparlers relativement à la vente possible de la société ou à l'établissement d'une alliance stratégique avec une autre entreprise. Lors de cette réunion, le président du conseil d'administration a présenté un rapport sur les initiatives prises par la direction pour déterminer à quel point différents partenaires commerciaux éventuels étaient intéressés par la société.

Le 14 octobre 1997, le conseil d'administration s'est réuni pour examiner les résultats d'exploitation attendus pour le trimestre terminé le 30 septembre 1997. Le conseil d'administration a approuvé un communiqué de presse qui annonçait des revenus attendus d'environ 7,4 millions de dollars et une perte d'exploitation d'environ 8 millions de dollars avant la restructuration des coûts pour le trimestre. La société a de plus annoncé à cette date des programmes de restructuration visant à mieux aligner la structure de ses coûts avec ses attentes de revenus, en commençant par une réduction immédiate de 20 % des effectifs à l'échelle mondiale. Dans son communiqué de presse, Fulcrum soulignait que ses activités traditionnelles d'extraction de l'information avaient connu une baisse beaucoup plus rapide que prévu, en raison des très fortes pressions exercées sur les prix dans ce secteur du marché du fait que l'extraction d'information de base est devenu une marchandise et que les clients délaissent de plus en plus les solutions reposant sur l'architecture de serveur. Le communiqué de presse soulignait que la nouvelle gamme de produits de gestion des connaissances de la société, le Fulcrum® Knowledge Network^{mc} (« K-Net ») avait été bien accueillie par le marché, mais que les revenus de K-Net ne compensaient pas l'érosion des revenus traditionnels de SearchServer. En outre, la société a indiqué qu'elle vivait une situation de trésorerie très difficile et qu'elle avait engagé des pourparlers avec son principal banquier à cet égard.

Le 24 octobre 1997, le conseil d'administration a tenu une réunion à laquelle la direction a présenté un rapport au conseil d'administration sur les différents niveaux d'intérêt exprimés par huit entreprises qui avaient été abordées en tant que partenaires possibles. Lors de cette réunion, le conseil d'administration a constitué un comité spécial du

conseil d'administration (le « comité spécial ») composé de Thomas I. Csathy, John B. Kelly, J. Hugh MacDiarmid et Mary E. Makela, toutes ces personnes étant des administrateurs indépendants de la société. Le mandat du comité spécial était d'obtenir des conseils juridiques et financiers et de faire des recommandations au conseil d'administration le plus tôt possible concernant a) quelle mesure, le cas échéant, Fulcrum devait prendre dans le cas où elle recevrait une offre publique d'achat et b) quelle recommandation, le cas échéant, le conseil d'administration devait faire aux détenteurs d'actions ordinaires de Fulcrum quant à la suffisance d'une telle proposition d'offre publique d'achat. Le comité spécial a été autorisé à engager des frais raisonnables pour le compte de Fulcrum dans l'exécution de son mandat.

Après des discussions avec plusieurs courtiers en valeurs canadiens et américains, le 28 octobre 1997, le conseil d'administration a retenu les services de Capital Midland Walwyn inc. comme conseiller financier exclusif de la société relativement à la vente possible de la totalité ou d'une partie des actions ou de l'actif de la société. Capital Midland Walwyn inc. a de plus convenu, dans le cadre des services qu'elle devait fournir, de fournir, sur demande, une opinion quant au caractère équitable de toute opération pour les détenteurs d'actions ordinaires, du point de vue financier. En contrepartie de ces services, la société a convenu de payer à Capital Midland Walwyn inc. une certaine rémunération, dont la plus grande partie est conditionnelle à la réalisation d'une opération à laquelle Capital Midland Walwyn inc. prête son concours. La société a de plus convenu d'indemniser Capital Midland Walwyn inc. de certaines obligations, notamment en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, et de lui rembourser les frais raisonnables engagés dans le cadre de la prestation de ses services.

Le 4 novembre 1997, le conseil d'administration a tenu une réunion au cours de laquelle les résultats du trimestre financier terminé le 30 septembre 1997 ont été approuvés. Ces résultats ont été annoncés le 6 novembre 1997 et consistaient en des revenus de 7,4 millions de dollars et une perte nette, avant coûts de restructuration, de 8,1 millions de dollars, ainsi qu'en des coûts de restructuration de 24,9 millions de dollars. La société a de plus annoncé qu'elle avait conclu un accord de principe avec son actionnaire majoritaire, Datamat Ingegneria dei Sistemi S.p.A. (« Datamat »), et son banquier pour régler son problème de trésorerie à court terme. Aux termes d'une lettre d'entente datée du 4 novembre 1997, le principal banquier de la société a convenu de reporter l'échéance de la facilité de crédit existante de la société, de 19,6 millions de dollars, au 1^{er} décembre 1997 et de fournir une facilité de crédit provisoire d'environ 6,3 millions de dollars. Datamat a convenu d'acheter une participation de 3,0 millions de dollars dans la facilité de crédit provisoire.

Aux termes d'une entente de confidentialité intervenue en date du 2 octobre 1997 entre la société et PC DOCS, PC DOCS a entrepris des contrôles préalables détaillés le 24 novembre 1997. Fulcrum a en outre conclu des ententes de confidentialité avec quatre autres entreprises.

Le 25 novembre 1997, le comité spécial a tenu une réunion au cours de laquelle il a reçu les conseils des conseillers juridiques de la société relativement aux devoirs et obligations des administrateurs en cas d'offre visant les actions ordinaires de Fulcrum.

Le 29 novembre 1997, le conseil d'administration s'est réuni pour examiner la situation financière de la société et ses négociations en cours avec son principal banquier. Dans une lettre d'entente datée du 1^{er} décembre 1997, le principal banquier de la société a convenu de reporter l'échéance des facilités de crédit de la société du 1^{er} décembre au 31 décembre 1997.

Le 6 décembre 1997, le conseil d'administration a tenu une réunion au cours de laquelle la direction a fait le point avec le conseil d'administration sur une offre possible devant venir de PC DOCS.

Le 10 décembre 1997, le conseil d'administration, y compris tous les membres du comité spécial, s'est réuni pour examiner une proposition ne liant pas les parties de formulation d'une offre par PC DOCS visant l'achat des actions ordinaires de la société au moyen d'un échange d'actions. Le conseil d'administration a demandé à la direction de tenter d'obtenir une entente exécutoire de PC DOCS et d'améliorer l'offre pour tenir compte des prix courants du marché respectifs des actions ordinaires de la société et des actions ordinaires de PC DOCS.

Le conseil d'administration, y compris tous les membres du comité spécial, s'est réuni le 16 décembre 1997 pour examiner une proposition révisée d'entente exécutoire concernant la formulation par PC DOCS d'une offre visant l'achat de toutes les actions ordinaires de la société. Après avoir examiné l'offre, le conseil d'administration a approuvé la conclusion par la société de la convention de soutien entre Fulcrum et PC DOCS (la « convention de soutien »), y compris les conditions de l'offre, et a demandé à la direction de mener les négociations à terme et de conclure la convention de soutien. Compte tenu de la situation financière de la société, le comité spécial a conclu qu'il

n'était pas opportun que le conseil d'administration continue à tenter d'obtenir une autre offre ou encore une vente, une fusion ou une autre opération de regroupement d'entreprises.

La convention de soutien et une convention de dépôt entre Datamat et PC DOCS (la « convention de dépôt ») ont été signées le 22 décembre 1997 et annoncées dans un communiqué de presse conjoint de la société et de PC DOCS le 23 décembre 1997. Le 22 décembre 1997, PC DOCS, le principal banquier de la société et la société ont conclu une convention aux termes de laquelle le principal banquier de la société a convenu de fournir un financement à long terme à la société si l'offre recevait une suite favorable, en contrepartie d'un cautionnement et d'un autre appui financier devant être fournis par PC DOCS. Le 7 janvier 1998, la société et son principal banquier ont conclu une lettre d'entente aux termes de laquelle l'échéance des facilités de crédit de la société a été reportée au 16 mars 1998 ou encore, avec le consentement de la banque, au 22 avril 1998, en supposant que l'offre soit formulée et qu'elle ne soit pas résiliée ou retirée.

Le comité spécial a reçu l'opinion de Capital Midland Walwyn inc. le 19 janvier 1998. Après un examen détaillé, le comité spécial a recommandé à l'unanimité au conseil d'administration de recommander aux détenteurs d'actions ordinaires d'accepter l'offre.

Pour en venir à cette conclusion, le comité spécial a tenu compte, entre autres choses, des facteurs suivants :

- i) l'opinion de Capital Midland Walwyn inc. destinée aux détenteurs d'actions ordinaires autres que Datamat (les « actionnaires minoritaires ») selon laquelle l'offre est équitable du point de vue financier;
- ii) la situation commerciale et financière de Fulcrum, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir, y compris la perte et la perte continue et prévue d'employés importants;
- iii) l'échéance des facilités de crédit de la société et l'absence d'autres liquidités importantes et immédiatement disponibles;
- iv) la situation commerciale et financière de PC DOCS et ses résultats d'exploitation;
- v) les chances de succès de produits combinant la technologie d'extraction de l'information de la société et la technologie de gestion des documents de PC DOCS;
- vi) le fait que Datamat a irrévocablement convenu, aux termes de la convention de dépôt, d'accepter l'offre;
- vii) si un nombre important d'actions ordinaires sont prises en livraison et réglées aux termes de l'offre mais que les actions ordinaires restantes ne soient pas acquises dans le cadre d'une opération ultérieure, la liquidité du marché secondaire pour les actions ordinaires pourrait être considérablement réduite et, si les actions ordinaires ne sont pas alors inscrites à la cote d'une bourse organisée, les actionnaires pourraient avoir de la difficulté à disposer de leurs actions ordinaires;
- viii) les actionnaires qui considèrent que les actions ordinaires ont une juste valeur supérieure à la contrepartie devant être versée aux termes de l'offre auront probablement le droit, si le droit d'acquisition forcée aux termes de l'article 206 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») est disponible et que PC DOCS l'exerce ou encore si PC DOCS entreprend une opération ultérieure, de faire valoir leur dissidence, en se conformant à certaines conditions, à l'égard de cette acquisition forcée ou opération ultérieure conformément à certaines dispositions de la LCSA et le droit de se faire verser la juste valeur de leurs actions ordinaires établie conformément à ces dispositions.

Giancarlo Giglio, administrateur délégué, président et chef de la direction de Datamat et administrateur de la société, n'a pas participé aux réunions du conseil d'administration tenues les 10 et 16 décembre 1997 et le 19 janvier 1998.

RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FULCRUM

Le conseil d'administration a passé en revue et analysé l'offre et jouti des conseils financiers et conseils juridiques accordés au comité spécial grâce au rapport que lui a remis le comité spécial à une réunion tenue le 19 janvier 1998. Le conseil d'administration s'est montré d'accord avec la recommandation du comité spécial et, lors de cette réunion, le conseil d'administration a décidé de recommander aux détenteurs d'actions ordinaires à qui l'offre est faite de déposer leurs actions ordinaires en réponse à l'offre.

Le conseil d'administration recommande à l'unanimité que les détenteurs d'actions ordinaires ACCEPTENT l'offre.

Pour en venir à cette conclusion et à cette recommandation, le conseil d'administration a examiné le rapport du comité spécial et a décidé de recommander aux détenteurs d'actions ordinaires de déposer leurs actions ordinaires en se fondant, entre autres choses, sur les facteurs suivants :

- i) la recommandation du comité spécial et les motifs de cette recommandation présentés dans le rapport du comité spécial relativement à l'offre;
- ii) l'opinion de Capital Midland Walwyn inc. selon laquelle l'offre est équitable du point de vue financier pour les actionnaires minoritaires;
- iii) la situation commerciale et financière de Fulcrum, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir;
- iv) la situation commerciale et financière de PC DOCS et ses résultats d'exploitation.

Malgré la recommandation que le conseil d'administration fait aux détenteurs d'actions ordinaires à qui l'offre est faite d'accepter l'offre, les détenteurs d'actions ordinaires devraient prendre leur propre décision à savoir s'ils doivent ou non déposer leurs actions ordinaires en réponse à l'offre et devraient consulter leurs propres conseillers financiers ou juridiques.

OPINION DE CAPITAL MIDLAND WALWYN INC.

Le 19 janvier 1998, le conseil d'administration a reçu l'opinion de Capital Midland Walwyn inc. selon laquelle l'offre est équitable du point de vue financier pour les actionnaires minoritaires. Une copie de l'opinion de Capital Midland Walwyn inc. est jointe en tant qu'annexe A à la présente circulaire du conseil d'administration et devrait être examinée dans son intégralité.

RÉPONSE DE FULCRUM

Tel qu'il est décrit ci-dessus à la rubrique « Contexte de l'offre », le 16 décembre 1997, le conseil d'administration a approuvé la conclusion par Fulcrum de la convention de soutien aux termes de laquelle, en contrepartie de l'accord de PC DOCS de formuler l'offre, Fulcrum a convenu, entre autres choses :

- i) de façon concomitante avec la mise à la poste de l'offre par PC DOCS, de recommander aux détenteurs d'actions ordinaires d'accepter l'offre sous réserve de la réception d'une opinion des conseillers financiers de Fulcrum quant au caractère équitable de l'offre;
- ii) de ne pas continuer à chercher des manifestations d'intérêt à l'égard des actions ordinaires ni accorder son aide ou des encouragements à l'égard d'offres concurrentes visant les actions ordinaires;
- iii) de ne pas apporter de changement important à ses affaires;
- iv) de payer à PC DOCS des frais jusqu'à concurrence de 1,0 million de dollars dans certaines circonstances entraînant que PC DOCS ait le droit de ne pas formuler l'offre;
- v) de payer à PC DOCS des « frais d'annulation » de 1,0 million de dollars ainsi que ses dépenses jusqu'à concurrence de 1,0 million de dollars si PC DOCS retire l'offre ou si PC DOCS choisit de ne pas prendre en livraison et régler des actions ordinaires parce que le conseil d'administration de Fulcrum a omis de recommander l'offre comme l'exige la convention de soutien ou ultérieurement modifier de façon défavorable ou retirer sa recommandation.

La convention de soutien est décrite plus en détail dans la note d'information.

De façon concomitante avec la conclusion de la convention de soutien entre Fulcrum et PC DOCS, Datamat et PC DOCS ont conclu la convention de dépôt aux termes de laquelle PC DOCS a convenu de formuler l'offre à moins que certaines conditions ne se réalisent pas et Datamat a convenu irrévocablement d'accepter l'offre. La convention de dépôt est décrite plus en détail dans la note d'information.

**ACTIONS ORDINAIRES APPARTENANT À DES ADMINISTRATEURS,
MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET ACTIONNAIRES DE FULCRUM**

Le capital émis de la société se compose de 17 076 603 actions ordinaires et d'options permettant d'acquérir 1 920 777 actions ordinaires octroyées à des employés. À la connaissance de la société, des administrateurs et des membres de la haute direction de la société, d'après les renseignements publiquement disponibles, Datamat est la seule personne qui, à la connaissance des administrateurs et dirigeants de la société, est propriétaire véritable d'actions ordinaires ou qui exerce le contrôle ou l'emprise sur des actions ordinaires comportant plus de 10 % des droits de vote se rattachant à toute catégorie de titres en circulation de la société. En date du 23 janvier 1998, Datamat était propriétaire de 10 414 500 actions ordinaires.

Le tableau qui suit présente le nom de tous les administrateurs et membres de la haute direction de la société. Il n'y a pas d'actions ordinaires ou d'autres titres de la société qui soient détenus en propriété véritable, directement ou indirectement ou sur lesquels le contrôle ou l'emprise soit exercé par tout administrateur ou membre de la haute direction de la société ou, à la connaissance des administrateurs et membres de la haute direction, après enquête raisonnable, par toute personne qui a des liens avec un administrateur ou membre de la haute direction de la société ou par toute personne ou société agissant conjointement ou de concert avec la société, si ce n'est de ce qui suit :

<u>Nom</u>	<u>Poste détenu</u>	<u>Nombre d'actions ordinaires⁽¹⁾</u>	<u>% des actions ordinaires en circulation</u>
Thomas I. Csathy	Vice-président du conseil et administrateur	–	–
Gwyn Fisher	Vice-président, Recherche, développement et service à la clientèle	–	–
Giancarlo Giglio ⁽²⁾	Administrateur	10 474 500	61 %
Eric R. Goodwin	Président du conseil, chef de la direction et administrateur	–	–
John B. Kelly	Administrateur	–	–
W. David Keys	Vice-président, Expansion de la société et chef du contentieux	100	(3)
Peter Klante	Vice-président, Commercialisation	2 094	(3)
Michael L. Laginski	Président, chef de l'exploitation et administrateur	5 727	(3)
J. Hugh MacDiarmid	Administrateur	2 000	(3)
Mary E. Makela	Administratrice	4 000	(3)
Fabrizio Mignini	Vice-président principal, Ventes aux États-Unis et en Europe	–	–
Joseph P. Nardi	Vice-président, Ventes et consultation au Canada et en Asie-Pacifique	8 122	(3)
Dan Scharf	Vice-président, Services nord-américains	–	–
Andrew Wolff	Vice-président, Finances et chef des finances	–	–

(1) Le nombre d'actions ordinaires détenues en propriété véritable par chaque administrateur ou membre de la haute direction se fonde sur l'information fournie à la société par chacune de ces personnes. Le nombre d'actions ordinaires détenues en propriété véritable ne comprend pas le nombre d'actions ordinaires visées par des options d'achat d'actions octroyées.

Le nombre d'actions ordinaires pouvant être souscrites par des administrateurs et membres de la haute direction aux termes d'options d'achat d'actions est indiqué dans le tableau qui suit. Le tableau ne comprend pas les options d'achat d'actions ordinaires qui doivent, aux termes des conditions de l'offre, être annulées immédiatement avant l'expiration de l'offre.

<u>Nom</u>	<u>Nombre d'actions ordinaires</u>
Thomas I. Csathy	7 500
Gwyn Fisher	10 000
Eric R. Goodwin	87 500
W. David Keys	9 250

- (2) Giancarlo Giglio est administrateur délégué, président et chef de la direction de Datamat. Datamat est propriétaire de 10 414 500 actions ordinaires des 10 474 500 actions ordinaires indiquées ci-dessus.
- (3) Le pourcentage d'actions ordinaires détenues en propriété véritable est inférieur à 1 %.

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LES ADMINISTRATEURS, MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET ACTIONNAIRES DE FULCRUM

Aux termes de la convention de dépôt, Datamat a l'intention de déposer 10 414 500 actions ordinaires en réponse à l'offre, soit 61 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société.

Tous les administrateurs et membres de la haute direction de Fulcrum et, à la connaissance des administrateurs et dirigeants de la société après enquête raisonnable, chacune des personnes avec qui ils ont respectivement des liens ont l'intention d'accepter l'offre à l'égard des actions ordinaires dont ces personnes peuvent être propriétaires véritable, directement ou indirectement, ou sur lesquelles elles peuvent exercer un contrôle ou une emprise. Il n'y a pas de personne ou de société agissant conjointement ou de concert avec Fulcrum.

PROPRIÉTÉ DE TITRES DU POLLICITANT

Ni la société ni aucun de ses administrateurs ou membres de la haute direction ni, à la connaissance des administrateurs ou membres de la haute direction après enquête raisonnable, aucune des personnes avec qui les administrateurs et membres de la haute direction ont des liens, aucune personne ou société détenant plus de 10 % des actions ordinaires ni aucune personne ou société agissant conjointement ou de concert avec la société n'est propriétaire de titres du pollicitant ou n'exerce le contrôle ou l'emprise sur des titres du pollicitant.

ENTENTES ENTRE LE POLLICITANT ET DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION DE FULCRUM

À la connaissance des administrateurs et membres de la haute direction de la société, il n'y a pas d'entente ou de convention d'intervenue ou de proposée entre le pollicitant et l'un ou l'autre des administrateurs ou membres de la haute direction de la société prévoyant ou proposant un paiement ou tout autre avantage à titre d'indemnité pour la perte de poste ou pour le maintien de ces personnes en fonction ou la cessation de leurs fonctions si l'offre reçoit une suite favorable.

Il n'y a pas d'administrateurs ou de membres de la haute direction de la société qui soient aussi administrateurs ou membres de la haute direction du pollicitant ou d'une filiale ou d'un membre du groupe du pollicitant.

ENTENTES ET CONVENTIONS ENTRE FULCRUM ET SES ADMINISTRATEURS, MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET EMPLOYÉS

Sauf tel qu'il est indiqué ci-après, il n'y a pas d'entente ou de convention d'intervenue ou de proposée entre la société et tout administrateur ou membre de la haute direction de la société relativement à toute question se rattachant à l'offre, notamment tout paiement ou autre avantage prévu ou proposé à titre d'indemnité pour la perte de poste ou pour le maintien de ces personnes en fonction ou la cessation de leurs fonctions si l'offre reçoit une suite favorable.

La société a conclu un contrat de travail en date du 25 juin 1993 avec W. David Keys. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de 12 mois. En cas de départ volontaire, M. Keys donnera un préavis d'au moins un mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 16 juillet 1993 avec Fabrizio Mignini. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de 52 semaines. En cas de départ volontaire, M. Mignini donnera un préavis d'au moins un mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 1^{er} avril 1994 avec Eric Goodwin. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de 52 semaines. En cas de départ volontaire, M. Goodwin donnera un préavis d'au moins six mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 12 janvier 1995 avec Joseph P. Nardi. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de six mois. En cas de départ volontaire, M. Nardi donnera un préavis d'au moins six mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 19 mai 1995 avec Michael L. Laginski. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de 52 semaines. En cas de départ volontaire, M. Laginski donnera un préavis d'au moins deux mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 26 février 1996 avec Peter Klante. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de six mois. En cas de départ volontaire, M. Klante donnera un préavis d'au moins un mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 16 avril 1996 avec Dan Scharf. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de six mois. En cas de départ volontaire, M. Scharf donnera un préavis d'au moins un mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 27 mars 1997 avec Andrew Wolff. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de 12 mois. En cas de départ volontaire, M. Wolff donnera un préavis d'au moins un mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

La société a conclu un contrat de travail en date du 5 mai 1997 avec Gwyn Fisher. Le contrat prévoit, entre autres choses, qu'en cas de cessation d'emploi non motivée, la société donnera un préavis de six mois. En cas de départ volontaire, M. Fisher donnera un préavis d'au moins un mois. La société peut choisir de verser un salaire en remplacement de ce préavis.

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION DE FULCRUM INTÉRESSÉS DANS DES CONTRATS IMPORTANTS DU POLLICITANT

Aucun administrateur ou membre de la haute direction de la société ni aucune personne avec qui ils ont des liens ni, à la connaissance de ces administrateurs ou membres de la haute direction, après enquête raisonnable, aucune personne ou société propriétaire de plus de 10 % des actions ordinaires, si ce n'est de Datamat, laquelle est partie à la convention de dépôt, n'est intéressée dans un contrat important auquel le pollicitant est partie.

OPÉRATIONS SUR LES TITRES DE FULCRUM

Ni la société ni aucun des administrateurs ou membres de la haute direction de la société ni, à la connaissance de ces administrateurs ou membres de la haute direction, après enquête raisonnable, aucune des personnes qui a des liens avec la société ou qui est membre de son groupe, aucune des personnes qui a des liens avec ces administrateurs ou membres de la haute direction, aucune personne ou société détenant plus de 10 % des actions ordinaires ni aucune personne ou société agissant conjointement ou de concert avec la société n'a négocié des actions ordinaires au cours de la période de six mois précédant la date de la présente circulaire du conseil d'administration, si ce n'est de Joseph P. Nardi qui a acquis 964 actions ordinaires au prix de 4,98 \$ l'action ordinaire aux termes du régime d'achat d'actions des employés de la société le 2 juillet 1997.

Sauf tel qu'il est indiqué dans les tableaux qui suivent, aucune action ordinaire ni aucun titre convertible en actions ordinaires n'ont été émis aux administrateurs et membres de la haute direction de la société au cours de la période de deux ans précédant la date de la présente circulaire du conseil d'administration.

Les octrois suivants d'options visant des actions ordinaires ont été faits aux termes du régime d'options d'achat d'actions des employés 1993 de la société.

<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre d'actions ordinaires sous-jacentes aux options octroyées⁽¹⁾</u>	<u>Prix de levée par action ordinaire</u>
Thomas I. Csathy	23 janvier 1996	10 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	10 000	5,25 \$
Gwyn Fisher	15 janvier 1997	7 500	5,25 \$
	6 mai 1997	10 000	5,25 \$
	4 novembre 1997	10 000	2,10 \$
Eric R. Goodwin	23 janvier 1996	30 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	50 000	5,25 \$
John B. Kelly	28 mai 1996	5 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	5 000	5,25 \$
W. David Keys	23 janvier 1996	20 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	25 000	5,25 \$
Peter Klante	23 janvier 1996	30 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	30 000	5,25 \$
Michael L. Laginski	23 janvier 1996	50 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	40 000	5,25 \$
J. Hugh MacDiarmid	23 janvier 1996	5 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	5 000	5,25 \$
Mary E. Makela	23 janvier 1996	5 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	5 000	5,25 \$
Fabrizio Mignini	23 janvier 1996	30 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	35 000	5,25 \$
	1 ^{er} août 1997	20 000	5,45 \$
Joseph P. Nardi	23 janvier 1996	20 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	30 000	5,25 \$
Dan Scharf	16 avril 1996	20 000	5,70 \$
	15 janvier 1997	25 000	5,25 \$
Andrew Wolff	8 avril 1997	25 000	5,36 \$

(1) En cas de changement de contrôle de la société, toutes les options non acquises seront immédiatement acquises aux termes du régime d'options d'achat d'actions des employés 1993 de la société.

Les actions ordinaires suivantes ont été achetées aux termes du régime d'achat d'actions des employés de la société :

<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre d'actions ordinaires</u>	<u>Prix d'achat</u>
Peter Klante	2 juillet 1996	146	16,84 \$
	1 ^{er} octobre 1996	328	14,10 \$
	2 janvier 1997	801	5,78 \$
	1 ^{er} avril 1997	819	5,65 \$
Michael L. Laginski	1 ^{er} avril 1996	238	17,73 \$
	2 juillet 1996	249	16,84 \$
Joseph P. Nardi	2 juillet 1996	155	16,84 \$
	1 ^{er} octobre 1996	321	14,10 \$
	2 janvier 1997	832	5,78 \$
	1 ^{er} avril 1997	850	5,65 \$
	2 juillet 1997	964	4,98 \$

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Sauf tel qu'il est décrit aux présentes, les administrateurs et membres de la haute direction de la société ne sont au courant d'aucun renseignement qui indique un changement important dans les affaires commerciales et internes de la société depuis le 30 septembre 1997, date des derniers états financiers trimestriels consolidés non vérifiés publiés par la société. Se reporter à la rubrique « Contexte de l'offre ».

AUTRES INFORMATIONS ET QUESTIONS

Le siège social de la société est situé au 785, avenue Carling, Ottawa (Ontario) Canada K1S 5H4.

Il n'y a pas d'informations ou de questions non divulguées dans la présente circulaire du conseil d'administration mais connues du conseil d'administration et dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influent sur la décision des détenteurs d'actions ordinaires d'accepter ou de refuser l'offre.

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

Les lois sur les valeurs mobilières établies par diverses autorités législatives au Canada confèrent aux détenteurs d'actions ordinaires de la société, en plus des autres droits qu'ils peuvent avoir, le droit de demander la nullité, la révision du prix ou des dommages-intérêts lorsqu'une circulaire du conseil d'administration ou un avis qui doit leur être transmis contient des informations fausses ou trompeuses. Toutefois, ces diverses actions doivent être exercées dans les délais déterminés. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un conseiller juridique.

APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a approuvé le contenu de la présente circulaire du conseil d'administration ainsi que son envoi.

CONSETEMENT DE CAPITAL MIDLAND WALWYN INC.

Dest. : Conseil d'administration de Fulcrum Technologies Inc.

Nous consentons par la présente à l'inclusion de notre opinion datée du 26 janvier 1998 dans la circulaire du conseil d'administration de Fulcrum Technologies Inc. datée du 26 janvier 1998 relativement à l'offre de PC DOCS Group International Inc. datée du 26 janvier 1998 visant l'achat de toutes les actions ordinaires en circulation de Fulcrum Technologies Inc. et aux mentions de cette opinion dans la circulaire du conseil d'administration.

Toronto (Ontario)
Le 26 janvier 1998

(signé) CAPITAL MIDLAND WALWYN INC.

ATTESTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 26 janvier 1998

La présente circulaire du conseil d'administration ne contient aucune information fautive sur un fait important ni n'omet d'énoncer un fait important nécessaire afin de rendre toute information qui y est contenue non trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle a été donnée. La présente circulaire du conseil d'administration ne contient aucune information fautive ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet de l'offre au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec).

Au nom du conseil d'administration

(signé) THOMAS I. CSATHY
Administrateur

(signé) J. HUGH MACDIARMID
Administrateur

ANNEXE A

Midland Walwyn Capital Inc.
181 Bay Street, Suite 400
Toronto, Ontario
Canada M5J 2V8
Tel (416) 369-7400

Le 26 janvier 1998

Conseil d'administration
et comité spécial du conseil d'administration
Fulcrum Technologies Inc.
785, avenue Carling
Ottawa (Ontario)
K1S 5H4

Aux membres du conseil et du comité spécial,

Objet : Opinion quant au caractère équitable

Capital Midland Walwyn inc. (« Midland Walwyn ») a été informée que PC DOCS Group International Inc. (« PC DOCS » ou le « pollicitant ») a fait une offre aux termes d'une note d'information relative à une offre publique d'achat datée du 26 janvier 1998 (l'« offre ») visant l'achat de toutes les actions ordinaires en circulation (les « actions ordinaires ») de Fulcrum Technologies Inc. (« Fulcrum » ou la « société ») à raison d'une action ordinaire du pollicitant pour chaque tranche de 4,4 actions ordinaires déposées aux termes de l'offre. Les modalités et conditions de l'offre sont énoncées dans l'offre d'achat et la note d'information relative à l'offre publique d'achat qui y est jointe (la « note d'information ») datée du 26 janvier 1998 et les termes utilisés dans la présente lettre ont le même sens que dans la note d'information. Nous sommes de plus informés que Datamat Ingegneria dei Sistemi S.p.A. (« Datamat ») a conclu une convention de dépôt datée du 22 décembre 1997 (la « convention de dépôt ») par laquelle elle a convenu, entre autres, de déposer ses 10 414 500 actions ordinaires, soit 61 % des actions ordinaires en circulation, en réponse à l'offre, et que Fulcrum a conclu une convention de soutien datée du 22 décembre 1997 (la « convention de soutien »).

Mandat donné à Midland Walwyn par le comité indépendant

Le 28 octobre 1997, le conseil d'administration a retenu les services de Midland Walwyn en vue : 1) d'aider la société relativement aux discussions avec PC DOCS et un autre acheteur potentiel, et, sur demande, 2) d'aider la société dans la recherche d'autres partenaires stratégiques, et 3) de fournir une opinion quant au caractère équitable, d'un point de vue financier, de toute offre reçue par suite de ces discussions.

La société a demandé à Midland Walwyn de lui fournir une opinion (l'« opinion ») quant au caractère équitable de l'offre, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de Fulcrum autres que Datamat (les « actionnaires minoritaires »). Les services de Midland Walwyn n'ont pas été retenus pour préparer une évaluation de PC DOCS ou de Fulcrum et Midland Walwyn n'a pas préparé une telle évaluation, et l'opinion ne doit pas être interprétée comme telle. Midland Walwyn recevra pour ses services de conseiller financier une rémunération conditionnelle au succès de l'offre. La rémunération payable à Midland Walwyn pour préparer l'opinion n'est pas conditionnelle, en tout ou en partie, au succès de l'offre.

Sous réserve de certaines exceptions, Fulcrum a convenu d'indemniser Midland Walwyn de certaines dépenses, pertes, réclamations, actions, dommages et responsabilités découlant du mandat donné à Midland Walwyn par Fulcrum.

Compétence de Midland Walwyn

Midland Walwyn est le plus important courtier en valeurs mobilières indépendant au Canada offrant des services de courtage de plein exercice, des services de banque d'investissement, des services de recherche, de négociation de titres et de conseils financiers aux entreprises, aux gouvernements, aux institutions et aux particuliers. Midland

Walwyn a participé à un nombre important d'opérations comportant des opinions quant au caractère équitable pour des entreprises ouvertes canadiennes.

L'opinion exprimée aux présentes est celle de Midland Walwyn en tant qu'entité. Sa forme et sa teneur ont été approuvées par un comité d'administrateurs et de professionnels de Midland Walwyn, dont tous possèdent de l'expérience en ce qui a trait aux questions de fusion, d'acquisition, de désinvestissement et d'évaluation.

PORTÉE DE L'EXAMEN

Afin de rendre l'opinion, Midland Walwyn a examiné (sans tenter d'en vérifier indépendamment l'intégralité ou l'exactitude) entre autres, les documents suivants auxquels elle s'est fiée :

- 1) la note d'information;
- 2) la circulaire du conseil d'administration;
- 3) la convention de soutien intervenue le 22 décembre 1997 entre Fulcrum et PC DOCS;
- 4) la convention de dépôt intervenue le 22 décembre 1997, dans sa version modifiée, entre Datamat et PC DOCS;
- 5) la proposition de PC DOCS faite à la banque (décrite dans la note d'information);
- 6) les états financiers consolidés vérifiés de PC DOCS pour les cinq exercices terminés le 30 juin 1996 et les états trimestriels non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 1997;
- 7) les états financiers consolidés vérifiés de Fulcrum pour les cinq exercices terminés le 31 décembre 1996 et les états trimestriels non vérifiés pour les périodes terminées les 31 mars, 30 juin et 30 septembre 1997;
- 8) les rapports 10-K et 10-Q de Fulcrum pour les quatre exercices terminés le 31 décembre 1996 et pour les périodes terminées les 31 mars, 30 juin et 30 septembre 1997;
- 9) certains renseignements et discussions avec la direction de Fulcrum (« direction ») relativement aux résultats d'exploitation et résultats financiers de Fulcrum et l'incidence de la décision de Banque Royale du Canada relativement à la marge de crédit de Fulcrum;
- 10) certains renseignements confidentiels et discussions supplémentaires avec la direction relativement, entre autres, à l'actif, au passif, à l'exploitation et aux perspectives d'affaires de Fulcrum;
- 11) les prévisions internes de profits et pertes de la direction pour les exercices terminés les 31 décembre 1997 et 1998;
- 12) certains renseignements et discussions avec la direction de PC DOCS relativement à l'exploitation et aux résultats financiers de PC DOCS;
- 13) des renseignements d'ordre public relativement à l'évolution boursière passée des actions de Fulcrum, de PC DOCS et d'autres sociétés ouvertes choisies qui sont jugées pertinentes; et
- 14) d'autres renseignements, examens et analyses que nous avons jugés pertinents dans les circonstances.

En outre, en qualité de conseiller financier, Midland Walwyn :

- i) a eu des discussions avec d'autres partenaires intéressés à la fusion et était généralement au courant de leur niveau d'intérêt et des paramètres de valeurs;
- ii) a participé abondamment aux négociations avec PC DOCS; et
- iii) a été informée par la direction de la société des événements qui ont menacé la capacité de la société de subsister en tant qu'entreprise en exploitation.

Considérations quant au caractère équitable

Afin de rendre notre opinion, nous avons examiné, entre autres :

- i) la portée des discussions qui ont eu lieu avec divers partenaires possibles en vue d'une fusion et la nature concurrentielle du processus qui a mené à l'offre;

- ii) les forces du groupe de direction de PC DOCS et sa capacité d'extraire une valeur de l'entreprise et de l'actif de Fulcrum; et
- iii) le prix d'offre par rapport à la valeur de Fulcrum et les solutions de rechange offertes aux actionnaires (y compris la possibilité de faillite ou d'insolvabilité).

Principales hypothèses et restrictions

Midland Walwyn s'est fiée à tous les renseignements, données, avis, opinions et déclarations financiers et autres qu'elle a obtenus de source publique, y compris la note d'information, et aux renseignements qui lui ont été fournis par Fulcrum ou autrement aux termes de son mandat et a supposé que ces renseignements, données, avis, opinions et déclarations étaient complets, exacts et justes, et la présente opinion est conditionnelle à ce que ces renseignements, données, avis, opinions et déclarations soient complets, exacts et justes. Sous réserve de l'exercice de jugement professionnel et sauf exception expressément énoncée aux présentes, Midland Walwyn n'a pas tenté de vérifier de façon indépendante l'exactitude ou l'intégralité de tels renseignements, données, avis, opinions et déclarations. La direction a déclaré à Midland Walwyn dans une attestation remise en date des présentes, entre autres, que les renseignements, données, opinions et autres documents (les « renseignements ») qui lui ont été fournis pour le compte de Fulcrum sont exacts et complets à tous égards importants à la date où les renseignements lui ont été fournis, que depuis la date des renseignements, il n'est pas survenu de changement important, financier ou autre, dans la situation de Fulcrum ou dans ses éléments d'actif, éléments de passif (conditionnels ou autres), dans ses activités ou ses affaires et que les renseignements ne contiennent aucune information fautive sur un fait important à l'égard de Fulcrum ni n'omettent d'énoncer un fait important à l'égard de Fulcrum nécessaire afin de rendre les renseignements non trompeurs à la lumière des circonstances dans lesquelles ils ont été donnés.

La présente opinion est rendue en date des présentes et se fonde sur la situation des marchés des valeurs mobilières, de l'économie, des affaires commerciales et financières en général en date des présentes et sur la situation et les perspectives financières ou autres de Fulcrum telles qu'elles ont été présentées dans les informations et documents que Midland Walwyn a analysés et qui lui ont été présentés au cours de ses entretiens avec la direction. Dans ses analyses et dans le cadre de la préparation de l'opinion, Midland Walwyn a posé de nombreuses hypothèses au sujet du rendement de l'industrie, de l'économie, des affaires commerciales et financières en général et d'autres questions dont beaucoup échappent au contrôle de toute partie participant à l'offre. Même si Midland Walwyn estime que les hypothèses utilisées aux présentes sont pertinentes dans les circonstances, certaines ou toutes ces hypothèses peuvent néanmoins se révéler incorrectes.

Conclusion

Sur la foi et sous réserve de ce qui précède et des autres questions que Midland Walwyn a jugées pertinentes, celle-ci est d'avis que l'offre est juste d'un point de vue financier pour les actionnaires minoritaires.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

(signé) CAPITAL MIDLAND WALWYN INC.